

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 OCTOBRE 2016



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016

Le dix-sept octobre deux mille seize à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le onze octobre 2016, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de madame Martine BERTHET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Martine BERTHET, maire

Vincent ROLLAND, Catherine TERRAZ, Pascale MASOERO, Yves DUJOL, Hervé BERNAILLE, Jean-François BRUGNON, Jacqueline ROUX, Valérie ROUGERON, Jean MARTINATO, Marie Agnès LEROUX, Fabrice ZANIVAN, Josiane CURT, Marie-Christine VANHOUTTE, Chloé CHENAL, Aziz ABBAS, Pierre POINTET, Maurice MONTJOVET, Lysiane CHATEL, Dominique RUAZ, Claudie LEGER, Michel BATAILLER, Valérie AINAUD, Laurent GRAZIANO,

Étaient excusés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET qui a donné pouvoir à Yves DUJOL
Bérénice LACOMBE qui a donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-Pierre JARRE qui a donné pouvoir à Jacqueline ROUX
David GUILLOT qui a donné pouvoir à Valérie ROUGERON
Muriel THEATE qui a donné pouvoir à Pascale MASOERO
Noëlle AZNAR-MOLLIEUX qui a donné pouvoir à Dominique RUAZ
Philippe PERRIER qui a donné pouvoir à Claudie LEGER
Claude BESENVAL qui a donné pouvoir à Laurent GRAZIANO

Était absent :
Esman ERGUL

Le quorum étant atteint (24 personnes), le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Martine BERTHET, maire.

Chloé CHENAL est élue secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016

1° Co.RAL – Rapport d'activités 2015

Martine BERTHET

Conformément à l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, M. le Président a adressé au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné des comptes administratifs. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal.

Ce rapport est consultable au service affaires générales et sur le site extranet de la Ville réservé aux élus.

2° SIARA – Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement – Exercice 2015

Conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif a été présenté au conseil syndical du 4 octobre dernier. Ce document doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal.

Compétences

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le syndicat intercommunal d'assainissement de la région d'Albertville (SIARA) a pour compétence :

- le traitement, le transport et la collecte des eaux usées
- le contrôle des raccordements

Communes adhérentes au 1^{er} janvier 2015 :

Albertville, Cléry, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grignon, Mercury, Monthion, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Saint-Vital, Tournon, Tours-en-Savoie, Verrens-Arvey.

Service de traitement des eaux usées : en DSP confiée à la Lyonnaise des eaux France

L'exploitation de l'unité de dépollution des eaux usées située sur Gilly-sur-Isère et des postes de refoulement du parc des expositions d'Albertville, de Terre Neuve à Gilly sur Isère et des Quatre Vallées à Tournon est effectuée par la Société Lyonnaise des Eaux France dans le cadre du contrat de délégation du service public de traitement des effluents. Le contrat, conclu le 30 mars 2003 pour une durée de 12 ans soit jusqu'au 29 mars 2015, a été prolongé pour un an jusqu'au 29 mars 2016.

Service collecte et transport des eaux usées : assuré en régie

Ce service comprend la gestion de 20 postes de refoulement ou relevage.

FONCTIONNEMENT DE LA STATION

Estimation du nombre d'habitants desservis :

Le service public d'assainissement collectif dessert 35 314 habitants au 31/12/2015.

Autorisation de déversements d'effluents d'établissements industriels :

12 sur Albertville, 2 sur Gilly sur Isère, 2 à Tours en Savoie, 2 à Frontenex, 2 à Tournon.

Sur Albertville :

1. Centre Hospitalier Albertville Moutiers, 253 rue Pierre de Coubertin
2. Etablissement CEBAL, 153 avenue des 16^{ème} Jeux Olympiques
3. EDF-DPIH, 791 chemin de la Pachaudière
4. Garage Bellanti, 11 route d'Ugine
5. Garage Favre, 63 rue Aristide Bergès
6. Garage Joguet, chemin de la Charette
7. Lycée du Grand Arc, 265 chemin de la Charette
8. SEI Parc de Jade, 47 rue Eugène Ducretet
9. SCI CLA, 1 Rue Robert Piddat
10. SCAVI, 198 Chemin de la Dert
11. SUDECO, Groupe Casino, Centre Commercial Géant
12. M. HALAT Mustafa, 187 Chemin des Vernes

Linéaires de réseaux :

	2014	2015
Linéaire de réseau séparatif (hors branchements) en km	183,10	188,40
Linéaire de réseau unitaire (hors branchements) en km	23,40	22,50
Linéaire de réseau en refoulement en km	9,50	9,50
Linéaire total en km	215,97	220,40

Ouvrages, comme en 2014 :

- 22 ouvrages permettant de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par les réseaux unitaires en temps de pluie, dont 10 à Albertville
- 3 micro-stations d'épuration : Corbet d'en-haut à Notre-Dame-des-Millières, Cruet à Mercury,

Grand-Arc à Mercury.

- 1 station d'épuration : lieu-dit du Marais à Gilly-sur-Isère.

Boues issues des ouvrages d'épuration : 650,50 tonnes de matières sèches produites en 2015 (776 tonnes en 2014).

Redevance d'assainissement du SIARA :

1,65 euro/m³ HT pour 85 m³ d'eau assujettis à l'assainissement

BUDGET

Recettes du service

Facturation du service d'assainissement aux abonnés	2 175 146 €
Participation pour raccordement aux égouts	594 500 €
Subventions	70 000 €
Prime pour épuration de l'Agence de l'Eau	286 783 €
FCTVA	595 954 €
Emprunts	0 €

Recettes du délégataire

PARTIE FIXE	438 940,00 €
PARTIE PROPORTIONNELLE	529 520,00 €
Autres produits (dont matières vidanges et graisses)	76 210,00 €
PRIME D'ÉPURATION	184 180,00 €
TOTAL	1 072 580,00 €

Montants des travaux engagés : 1 085 537 euros, 70 000 euros de subventions perçues pour ces travaux.

État de la dette au 31 décembre 2015 :

Encours de la dette	17 243 473 euros
Montant remboursé durant l'exercice	1 770 755 euros

Amortissements :

	Compte administratif de l'année 2015	
Montant de la dotation aux amortissements	535 554 euros amortissements travaux	262 688 euros amortissements subventions

SITUATION

L'année 2015 a vu le démarrage et la réflexion de diverses actions et notamment :

Fonctionnement :

- Procédure de dissolution du Symvallées
- Convention de groupement de commandes contrôles réglementaires avec la Co.RAL
- Convention avec Savoie Déchets pour le traitement des boues
- Marché de transport des boues vers Savoie Déchets
- Convention de mutualisation avec le SI des Vernays (équipe réseaux)
- Avenant de prolongation d'adhésion au COSI

- Lancement de la consultation pour la prestation de services relatif à la conduite, l'entretien et la maintenance des stations d'épuration et de poste de relevage
- Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Investissement :

- Rétrocession des réseaux d'eaux usées du lotissement Les Chamois à Tournon
- Rétrocession de réseaux d'eaux usées du lotissement Les Bouquetins à Tournon
- Travaux réseaux Plancherine – Chef-Lieu en groupement de commandes avec la commune de Plancherine et le SIEBE
- Travaux réseaux Mercury – La Soffaz en groupement de commandes avec la commune de Mercury et le SIEBE
- Renouvellement de pompes dans les postes de relevage
- Travaux dans le cadre du marché à bons de commandes lot 1 & lot 2. Travaux d'extension, de renouvellement et de réparations sur les réseaux d'assainissement du SIARA

Ce rapport est consultable au service affaires générales et sur le site extranet de la Ville réservé aux élus.

3° Camping – Rapport d'activités 2015

Vincent ROLLAND

Chiffre d'affaires global au 30 septembre 2016 : 95 953 euros, en hausse de près de 40 % par rapport à l'année 2015.

Au niveau de la commercialisation, les choix de certains référencements ont porté leurs fruits avec notamment une fréquentation hors saison qui ne cesse de croître.

Les différents événements organisés par la ville d'Albertville et autres événements à dimension nationale de juin à août 2016 ont permis de développer le chiffre d'affaires et notamment celui des services sur le camping (bar, petite restauration...)

Une fréquentation en hausse tous les mois de l'année avec une augmentation sur l'année 2016 de + 37% par rapport à 2015. (1379 personnes en juillet 2016 contre 777 personnes l'an dernier).

Des séjours qui passent d'une durée moyenne de 3,8 jours à 5,2 jours, avec des séjours de 1 ou 2 mois tout comme des séjours d'une nuit.

Les Français sont majoritaires sur le camping ce qui confirme les premières tendances nationales indiquant que les Français préfèrent rester sur le territoire pour leurs vacances. Le référencement du camping sur les guides et partenaires français commence à porter ses fruits. Le référencement pour les pays étrangers notamment les Pays Bas, le Royaume Uni et l'Allemagne est renforcé avec la présence dans le guide ACSI diffusé sur toute l'Europe.

Ce rapport est consultable au service affaires générales et sur le site extranet de la Ville réservé aux élus.

4° Décisions en vertu de la délibération du 22 avril 2014 accordant délégation au maire

Hervé BERNAILLE

DÉCISION DE CESSION DE MATERIEL

CONSIDÉRANT l'appel au don de matériel du syndicat intercommunal du fort du Mont (SIFORT) qui organise avec l'association CONCORDIA des chantiers internationaux de jeunes dans le but de rénover le patrimoine et qui depuis 3 ans s'emploie à la rénovation du fort du Mont sur le territoire de la commune ;

Décision en date du 21 septembre 2016 de céder gratuitement au syndicat intercommunal du fort du Mont du petit mobilier et matériel divers, anciennement au centre international de séjour, obsolètes et totalement amortis (25 lits bois, 25 matelas, 3 armoires, 34 oreillers, 45 couvre lits, 57 couvertures, 6 plafonniers, 20 tablettes de salle de bains, 2 porte manteaux, 2 néons, 10 lampes de chevet, 3 porte serviettes sur pied, 3 petites poubelles de salle de bains, 2 grandes poubelles papier, 4 projecteurs, 1 fer à repasser, 1 table à repasser.)

DÉCISIONS DE DÉFENDRE EN JUSTICE ET DÉSIGNATIONS D'UN AVOCAT

VU l'assignation devant le tribunal de grande instance d'Albertville, requête du syndicat des copropriétaires de la Résidence L'Arclusaz donnant assignation à la commune d'Albertville d'avoir à comparaître dans le cadre du dossier des terrasses de L'Arclusaz (parcelles cadastrées AK 301 et AK 304) ;

VU la décision en date du 29 août 2016 de défendre les intérêts de la commune et de désigner comme avocat maître Philippe GALLIARD, avocat à Grenoble, pour assurer la représentation de la commune dans cette affaire ;

Décision en date du 20 septembre 2016 de désigner comme avocat postulant, Maître André AGUETTAZ, avocat à ALBERTVILLE, dans l'affaire qui oppose la commune au syndicat des copropriétaires de la Résidence L'Arclusaz.

DÉCISIONS CONCERNANT LA CONCLUSION ET LA RÉVISION DU LOUAGE DE CHOSSES POUR UNE DURÉE N'EXCÉDANT PAS DOUZE ANS

Date décision	Bénéficiaire	Adresse	Durée	Nature des locaux	Conditions
20/09/16	AAPPMA	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°113, 1 ^{er} étage de 18 m ²	708,40 €
21/09/16	AFDOC	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°101, 1 ^{er} étage de 18 m ²	277,20 €
03/10/16	LDH – SECOURS CATHOLIQUE	ECOLE VAL DES ROSES 13 Avenue du Val des Roses	01/01/16 30/06/16	Appartement de type F4, situé au 3 ^{ème} étage D'une superficie d'environ 71 m ² ,	383,40 €
03/10/16	LDH – SECOURS CATHOLIQUE	MAT PLAINE CONFLANS 208 Av du Pt de Rhonne	01/01/16 30/06/16	Appartement de type F3, situé au 1 ^{er} étage D'une superficie de 71,60 m ²	386,64 €
03/10/16	Comité des fêtes	Espace associatif 21 Rue des Fleurs	21/07/16 20/07/17	Bungalow C Local double N°18 et 19 – 23,91 m ²	72,93 €

5° Remerciements

Martine BERTHET

L'association Jazzbertville remercie la municipalité pour son implication et le concours de ses services techniques et administratifs pour l'organisation de la 2^{ème} édition du Festival de Jazz d'Albertville qui s'est déroulé du 27 au 31 juillet dernier.

L'association Chat Libre remercie la municipalité pour son implication auprès de l'association et le versement d'une subvention pour l'année 2016.

Franck ROUBEAU, maire de la commune de Marthod remercie la municipalité pour le prêt de matériel pour l'organisation de la fête pastorale.

La Mission Locale Jeunes Albertville et le Point Information Jeunesse remercient la municipalité pour la mise à disposition du matériel et la gratuité de l'emplacement sur le marché du val des roses pour l'organisation de la promotion du forum de la saisonnalité le 28 septembre dernier.

Le District de Savoie Football remercie la municipalité pour le prêt des installations du stade Olympique qui a permis d'organiser la première journée de championnat de football féminin le 11 septembre dernier.

6° Événements familiaux

Martine BERTHET

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères félicitations à :

- Sylvie BETEND, rédacteur au sein du service aide à domicile au CCAS, pour la naissance de sa fille Élyse le 10 septembre 2016
- Audrey MORENO, technicien principal 2^{ème} classe au sein du service urbanisme, pour la naissance de son fils Liam, le 13 septembre 2016

- Marylène ABRANTES, agent social de 2ème classe au sein du service aide à domicile au CCAS pour la naissance de sa fille Lauriane le 17 septembre 2016
- Bérénice LACOMBE, conseiller municipal, pour la naissance de sa fille Agathe le 9 octobre 2016

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères condoléances à :

- Damienne PETIT, adjointe administrative au secrétariat du maire, pour le décès de son papa, survenu le 8 octobre 2016
- Nathalie LAURENT, adjointe administrative au service affaires générales, pour le décès de son papa survenu le 10 octobre 2016
- Jean-François Brugnon, adjoint, pour le décès de son papa

7° Le prochain conseil municipal est programmé mercredi 2 novembre à 19 heures

DELIBERATIONS

1-1-1 Budget principal – Décision modificative n°3

Approbation de la décision modificative n°3 du budget principal qui s'équilibre en dépenses et recettes à + 435 089,00 € en fonctionnement et + 96 161,00 € en investissement

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES AVEC 6 ABSTENTIONS

1-2-1 Subvention de 877 euros à l'association Sou des écoles d'Albertville – Projet chanter et partager

Versement d'une subvention de 877 euros à l'association Sou des écoles d'Albertville pour le projet "chanter et partager", éligible dans le cadre du contrat de ville au titre de l'objectif stratégique N°2.4 : Faire vivre les valeurs de la République.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-2-2 Subvention exceptionnelle de 475 euros à l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Albertville

Versement d'une subvention exceptionnelle de 475 euros à l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Albertville pour l'acquisition de leur drapeau utilisé lors des cérémonies.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-2-3 Subvention exceptionnelle de 8 000 euros au SOUA Rugby - Convention d'objectifs avec l'Association Stade Olympique Ugine Albertville

Versement d'une subvention exceptionnelle de 8 000 euros au Stade Olympique Albertville Ugine, approbation de la convention d'objectifs avec le SOUA Rugby et autorisation de signer cette convention d'objectifs avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-3 Créances éteintes sur le budget principal

Admission en créances éteintes pour un montant total des sommes non recouvrées de 12 606,33 euros sur le budget principal de la VILLE D'ALBERTVILLE :

	Voirie	Loc salle	Rest scol.	Centre aéré	Fourrière	Péri scolaire	Location logement	Droit place	Total
2009	301,22								301,22
2010	466,80	85,00							551,80
2011	642,55		107,30	31,40	105,30				886,55
2012	570,25		79,39	148,80		2,72			801,16
2013	1 321,99		441,49				1 608,73	184,50	3 556,71
2014	765,14		1 281,88	27,20			2 214,83		4 289,05
2015	1 106,83		1 113,01						2 219,84
Total	5 174,78	85	3 023,07	207,40	105,30	2,72	3 823,56	184,50	12 606,33

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-1 Modification de la délégation du conseil municipal au maire en matière de droits de préemption

Modification de la délégation accordée à madame le maire en matière de droits de préemption, pour lui donner délégation pour la durée de son mandat et dans la limite d'un montant de 400 000 euros, pour exercer, au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, et déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES AVEC 6 ABSTENTIONS

2-2 Parking de stationnement souterrain de l'Hôtel de Ville – Choix du mode de gestion

Approbation du principe d'une mise en gérance du parking de stationnement souterrain de l'Hôtel de ville à la fin du contrat de concession, soit à compter du 1er février 2017.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-3-1 Convention dans le cadre d'un partenariat avec la mise à disposition temporaire du hall d'exposition ancien bâtiment SAMSE

Approbation de la convention de mise à disposition temporaire à titre gracieux du hall d'exposition de l'ex-SAMSE avec l'Atelier KIKAPAMI et autorisation de signer la convention.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-4-1 Déclassement de l'ancienne piscine communale – Avenue des chasseurs alpins

Constatation de la désaffectation au service public communal sportif de la piscine communale située

sur le tènement foncier d'une contenance totale de 6 217 m², constitué de la parcelle cadastrée section AH n° 201, d'une surface de 2 353 m², et de la parcelle cadastrée AH n° 202-Lot 1, d'une surface de 3 864 m² ; déclassement du domaine public communal, conformément à l'article L.2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques et incorporation au domaine privé communal de ce tènement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-4-2 Cession d'un terrain au profit de la SAS Développement – 11 avenue des chasseurs alpins

Autorisation de cession à la société SAS DEVELOPPEMENT, de droits à construire de 3 600 m² de surface de plancher au prix de 160 euros HT (192 euros TVA incluse) par m² de surface de plancher sur un terrain de 3 864 m², parcelle cadastrée section AH n°202-Lot 1, sis avenue des chasseurs alpins.

Approbation de l'instauration d'une servitude réelle et perpétuelle à usage de stationnement sur les parcelles cadastrées section AH n°202 et AH n° 188 au profit de la SAS DÉVELOPPEMENT.

Autorisation à signer le compromis de vente et l'acte de vente subséquent.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-1 Création d'un poste de contractuel – Responsable du centre socioculturel

Le jury de recrutement n'ayant pas permis de retenir un candidat statutaire justifiant des conditions et qualités requises par le profil de poste, création d'un emploi contractuel sur un contrat de droit public d'une durée d'un an à compter du 18 octobre 2016 pour le poste de responsable du centre socioculturel, sur un temps complet, grade rédacteur territorial, rémunération à l'indice brut 425 (indice majoré 377) de la fonction publique territoriale.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1 Demande de subventions auprès de l'Etat pour l'opération « Etude pour la mise en place d'un site patrimonial remarquable (SPR) »

Dans le cadre du renouvellement de sa convention ville d'Art et d'histoire prévu pour 2017, la Ville d'Albertville s'engage sur la mise en place d'un site patrimonial remarquable (SPR), outil de protection particulièrement adapté aux réalités locales.

Approbation du coût prévisionnel de l'étude pour un montant de 50 000 euros hors taxes et autorisation à solliciter auprès de l'Etat une subvention de 50 % du montant hors taxes de l'étude et à solliciter toutes les subventions possibles auprès du conseil départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-2 Mise à jour du tableau de la voirie communale

Approbation du tableau de classement des voies communales comme suit :

Voies communales publiques :	70,925 km
Voies privées ouvertes à la circulation :	1,920 km
Chemins ruraux :	9,470 km
Places publiques :	73 150 m ²

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-3 Jardins familiaux – Convention de partenariat entre la ville, GrDF et l'association les Jardins familiaux

Approbation et autorisation à signer la convention de partenariat à conclure entre GrDF, l'association des jardins familiaux d'Albertville et la commune pour la poursuite du partenariat avec l'association des jardins familiaux d'Albertville permettant à GrDF d'apporter sa contribution financière aux travaux d'aménagement des jardins familiaux du Longeray pour la rénovation du système de récupération des eaux de pluie par la mise en place de récupérateurs limitant la prolifération des moustiques.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-1 Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par le maire au titre de l'année 2017

Avis favorable à la dérogation à la règle du repos dominical aux établissements de commerce de détail prévus à l'article L3132-26 du code du travail, douze dimanches en 2017 selon le calendrier suivant, en fonction des événements festifs, touristiques et commerciaux :

- le dimanche 15 janvier 2017 (1er dimanche des soldes d'hiver)
- les dimanches 5, 12, 19 et 26 février 2017 (vacances scolaires d'hiver)
- le dimanche 2 juillet 2017 (1er dimanche des soldes d'été)
- le dimanche 9 juillet 2017 (début des vacances scolaires d'été)
- le dimanche 3 septembre 2017 (rentrée scolaire)
- les dimanches 3, 10, 17 et 24 décembre 2017 (fêtes de fin d'année)

DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES avec 6 VOTES CONTRE

5-2 Convention de reversement d'une subvention FISAC Arlysère au titre de l'opération collective de modernisation (OCM) de l'artisanat, du commerce et des services

Approbation et autorisation à signer la convention de reversement « Opération collective de modernisation Arlysère – Tranche 1 – Actions d'investissement » avec le PETR Arlysère et Albertville Tarentaise Expansion pour l'action d'investissement visant les aménagements urbains de la ville d'Albertville : « ACTION N°2 – Aménagements urbains de la ville d'Albertville », cette action faisant partie intégrante de l'OCM Arlysère, le suivi est assuré par Albertville Tarentaise Expansion. L'action est subventionnée sur une base subventionnable maximum de 161 000 euros hors taxes, soit un montant de 9 660 euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-1 Mise en place d'un système de vidéoprotection – Lancement de l'appel d'offres

Lancement de l'accord cadre à bons de commandes, d'une durée d'une année, reconductible 3 fois de suite (soit 4 années au maximum), sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 300 000 € HT, dans le cadre de l'installation de vidéoprotection pour les travaux suivants :

- création d'un poste central de supervision (PCS) dans les locaux de la police municipale comprenant la fourniture et mise en œuvre :
 - du mobilier d'exploitation (mur d'images et bureaux opérateurs)
 - des équipements de communication et de centralisation
 - des équipements d'enregistrement
 - des bases de données d'exploitation et d'enregistrement
 - des équipements de visualisation
 - des réseaux concernés
- fourniture et mise en œuvre d'équipements de terrain comprenant :
 - des caméras de type dômes et fixes

- des ensembles caméras de lectures des plaques d'immatriculation
- maintenance du dispositif pour une période de trois années après la période de garantie du code général des collectivités territoriales, suivant les bases précisées ci-dessus ;

et autorisation à signer le marché concerné (ainsi que toutes les pièces afférentes) et l'exécuter.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-2 Fourniture de carburant pour le parc automobile de la ville d'Albertville et du centre communal d'actions sociales, au moyen de cartes accréditatives – Convention de groupement de commandes

Approbation et autorisation à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture de carburant pour le parc automobile de la ville d'Albertville et du centre communal d'actions sociales, au moyen de cartes accréditatives.

Lancement de la consultation pour un marché, à lot unique, à bons de commandes, d'une période initiale de 1 année, reconductible 3 fois, soit une durée totale maximale de 4 ans.

Le montant annuel estimé des besoins (Commune d'Albertville + CCAS) est de l'ordre de 137 500 € HT soit un montant global de 550 000 € HT.

Autorisation à signer le marché concerné (ainsi que toutes les pièces afférentes) et à l'exécuter.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ
LA SÉANCE EST LEVÉE À 20H05**